

Brittany PELLETIER

De: Philippe MERMET <phil.mermet@orange.fr>
Envoyé: vendredi 28 novembre 2025 10:19
À: Mairie Ornon
Objet: Enquête publique

Mr le commissaire enquêteur,

Ayant eu connaissance du classement en zone UTN de l'ancien terrain de la base de loisirs situé au plan du Col, à Ornon, j'ai contacté Mme Nicole Faure, maire d'ornon pour obtenir quelques explications. Ma résidence secondaire est située au Plan du Col.
Je vous fait part de mes réflexions sur ce classement :

- Le plan du col manque d'une "zone de vie" structurée depuis la disparition des différents bars et restaurants situés au plan du col et au schuss.
- Chaque été, on constate un peu plus de camping sauvage, de campings cars dont l'espace devrait être organisé, au risque d'un développement anarchique et au détriment du site.
- Le classement en zone UTN me paraît structurant et adapté pour des activités contenues, respectueuses de l'environnement et des équilibres naturels du col.
- Dans le cadre de projets potentiels , il sera indispensable de prévoir une concertation très en amont avec l'ensemble des riverains de ce site.

Je vous remercie, Mr le commissaire enquêteur, de prendre en compte mes remarques.

Recevez mes sincères salutations.

Philippe Mermet.